

FLASH INFO - VILLIERS-LE-SEC

ÉDITO

Le 10 janvier dernier, j'ai eu plaisir avec mon équipe à vous accueillir nombreux à la cérémonie des vœux et je vous en remercie très sincèrement.

En ce mois de Février, "le bien vivre ensemble" était encore d'actualité le 13 février dernier avec le repas annuel de nos aînés : un très bel exemple où ont régné chaleur et convivialité ; avec en parallèle un carnaval des enfants très réussi organisé par les familles.

Le mois de février est aussi le moment où la municipalité planche sur la préparation du Budget 2016 avec le souci de maîtriser les dépenses tout en assurant un Service Public de qualité et des investissements ambitieux pour le village.

2016 sera une année qui connaîtra encore des moments importants avec notamment une nouvelle augmentation de nos effectifs scolaires, qui a conduit l'Education Nationale à nous ouvrir une 6^{ème} classe dans notre Regroupement Pédagogique pour la rentrée 2016 et à nous mobiliser pour réaliser de nouveaux travaux d'extension dans notre école maternelle.

Encore merci de votre confiance et de vos encouragements. Ils sont notre énergie.

Bonne lecture
La Maire

ÉTAT-CIVIL

Carnet bleu:

10/01/16 : Mahé de Jérémy et Marjolaine COSSAVELLA

18/02/16 : Louis de Maximilien ROZE et Hélène REGNAULT

Carnet rose:

11/12/15 : Nina-Rose de Jérémy CAZIN et Céline COQUELET

05/01/16 : Louise de David GIN et Christelle MAUJEAN

11/01/16 : Romane de Thomas PALÂTRE et Marie FAURE

01/02/16 : Zoé de David PETTIFAN et Emilie HOUBERT

VIE MUNICIPALE

EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2016

Approbation du programme des actions à réaliser dans la parcelle 18 par l'ONF en 2016 : Le Conseil a approuvé à l'unanimité ces travaux.

Vente en bloc et sur pied (parcelles 1 et 2) et cession de bois de chauffage 2016 (parcelles 19, 20 et 49) : Le Conseil a approuvé la vente en bloc et sur pied et accepté les cessions de bois (dont le prix a été fixé à 7 € TTC le stère).

Création d'un chemin empierré avec place de retournement jusqu'à la ligne des parcelles 41/42 : Le Conseil a décidé à l'unanimité la réalisation de ces travaux et a choisi le projet 1 établi par l'ONF, pour un montant de 21 508 € HT.

Mise à disposition du terrain cadastré ZD 14 (lieu-dit « En Praigniez ») en parcelles pour un dépôt temporaire de tas de bois par des habitants de la Commune : Suite à la présentation du travail réalisé par le 3^{ème} Adjoint récapitulant l'ensemble des propriétaires déposant leurs bois sur ce terrain, un projet de règlement a été présenté et approuvé à l'unanimité du conseil.

Délégation du Conseil Municipal au Maire pour l'autorisation de demande de subvention : Le Conseil a décidé à l'unanimité de confier à Mme le Maire cette compétence.

Achat des parcelles ZO 199 et 200, situées « Chemin dit de la Riochey » : Le Conseil a décidé à l'unanimité d'émettre un accord de principe pour acheter ces parcelles.

Vente de la parcelle ZO 197, située « rue du Levant » : Le Conseil a accepté à l'unanimité la mise en vente du terrain selon les conditions indiquées :

- La réalisation de la vente sera soumise au dépôt du permis de construire auprès du service urbanisme (construction d'une habitation individuelle).
- Les candidatures seront remises à la mairie par lettre recommandée.
- Chaque candidature comportera le projet envisagé, le calendrier prévisionnel de la réalisation du projet et la capacité du candidat à respecter les recommandations du certificat d'urbanisme.
- Le choix de la candidature sera effectué par Mme le Maire, assistée de la commission d'appel d'offre.

Extension du groupe scolaire suite à l'ouverture d'une 6^{ème} classe : demande de concours d'architecte : Le Conseil a autorisé Mme le Maire à rechercher un architecte afin de réaliser une étude des diverses possibilités.

Réfection du Lavoir Sud : Le Conseil a décidé à l'unanimité de faire les travaux.

Conférence Intercommunale du Logement - désignation d'un représentant : Cette instance, mise en place par l'Agglomération de Chaumont, est un outil de pilotage partenarial visant à coordonner la politique locale de l'habitat avec la politique intercommunale d'attribution du logement social. Le Conseil a désigné Mme Laurence MEUNIER au poste de titulaire et Monsieur Olivier JOBARD pour être suppléant.

Approbation des nouveaux statuts de l'Agglomération de Chaumont : Le Conseil les a approuvés à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES—Séance du 12 février 2016

- Le contrôle du lagunage s'est révélé satisfaisant. Le curage a été réalisé par une entreprise. Le dispositif a été jugé en bon état.
- Madame le Maire a rappelé que la paroisse avait fait une demande pour déplacer les bancs. Cette dernière juge que cela n'est plus nécessaire. Par contre, elle demande la réalisation de quelques travaux d'électricité pour la sonorisation.
- Le Lions club de Chatillon sur Seine demande l'autorisation de placer quelques panneaux aux entrées du village pour le salon des antiquaires qu'il organise prochainement.
- Le projet de travaux de Monsieur CHAPPUIS, chef de l'entreprise G3C, a été accepté.
- Madame le Maire informe le Conseil que la Commune a reçu un courrier de l'expert en assurance représentant Monsieur Fabrice SCHOLLER, l'informant d'un dégât des eaux dans son habitation et mettant en cause la responsabilité de la Commune. Une expertise aura lieu le 29 février.

Mairie

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 03 25 11

Ouverture

Du mardi au jeudi
de 16h00 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Agence Postale

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 31 99 81

Ouverture

du mardi au jeudi
de 16h00 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est possible aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale. (veuillez vous présenter auprès de cette dernière).

Dates à retenir

Loto (par l'association des parents d'élèves des 3 Communes)

Samedi 27 février à la salle des fêtes

Thé dansant (par l'association Familles Rurales de Villiers-le-Sec)

Dimanche 13 mars à la salle des fêtes

Pêche à la truite (par l'association Loisirs et Détente)

Dimanche 20 mars à l'étang

Inscriptions scolaires

Mercredi 6 avril en mairie de 14h30 à 18h00

Pêche à la truite (par l'association Loisirs et Détente)

Dimanche 10 avril à l'étang

EN CE DÉBUT D'ANNÉE

ÉCHANGE DE VŒUX 2016

Les échanges de vœux du 10 janvier dernier ont réuni avec beaucoup de plaisir tant les forces vives que les partenaires la commune, et vous tous qui tenez également un rôle important dans la commune. C'est un moment important pour dresser un bilan de l'action communale passée, en apportant des réponses aux choix opérés, mais aussi pour se projeter sur les projets à venir. C'est aussi un moment convivial qui a permis de réunir plus de 200 personnes et d'accueillir les nouveaux habitants.



REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 13 février, la municipalité a convié les habitants du village de plus de 60 ans à passer un moment de détente et de bonne humeur à la salle des fêtes. Ce rendez-vous a permis à 80 d'entre eux de se retrouver autour d'un bon repas, offert par la Commune, tout en écoutant et en dansant sur des chansons interprétées bénévolement par l'accordéoniste René Grolier. Mme le Maire a tenu à remercier l'assemblée présente en marquant les anniversaires de ses hôtes et en leur offrant une rose. Avec son adjointe et ses conseillères municipales, elles ont organisé une loterie dans le cadre de la St Valentin. Mr et Mme Maurice Ecoffet ont été les heureux gagnants des 2 repas et Mme Jocelyne Flamérier a reçu un bon d'achat pour des fleurs.



CARNAVAL DES ENFANTS

A l'initiative des parents du lotissement St Savinien, plusieurs enfants ont fêté carnaval ce samedi 13 février. Déguisements et maquillages variés pour tous et rassemblement au lavoir nord pour un moment festif. Les parents remercient la municipalité pour la mise à disposition du lavoir.



SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

Mots mêlés enfants

u	o	ù	p	e	l	u	c	h	e	j
d	é	g	u	i	s	e	m	e	n	t
à	w	a	z	g	j	à	h	d	b	b
t	m	a	q	u	i	l	l	a	g	e
i	è	p	é	f	x	î	m	d	x	w
j	c	o	ù	z	u	t	r	a	i	n
e	u	u	b	a	l	i	v	r	e	s
u	v	p	ù	u	i	d	b	s	f	s
x	é	é	f	i	g	u	r	i	n	e
s	l	e	e	c	o	n	s	o	l	e
é	o	p	f	v	o	i	t	u	r	e

Poupée
Voiture
Figurine
Console
Vélo
Peluche
Déguisement
Train
Maquillage
Livres
Jeux

A la poursuite du petit renne :
Il fallait reconnaître l'école
de Villiers-le-Sec.



INFORMATIONS DIVERSES

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires auront lieu le mercredi 6 avril prochain. Vous veillerez à vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant, ainsi que tous documents justifiant une situation particulière (cas des gardes alternées, dérogation scolaire, etc). Si l'enfant a été scolarisé dans un autre établissement en 2015/2016, un certificat de radiation devra être demandé pour la fin de l'année scolaire.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Le recensement est obligatoire et doit se faire en mairie, avec une pièce d'identité et le livret de famille de vos parents. Il concerne tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons. Il est obligatoire pour passer le permis de conduire, certains examens scolaires et concours de la fonction publique.